

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 648-5511

Québec, le 19 juillet 2005

M. Claude St-Charles
Environnement Canada
1141, route de l'Église, C.P. 10100
Ste-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue en mai et juin dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Énergie Éolienne Murdochville inc. envisage d'installer son parc éolien de 54 MW en deux phases : une phase initiale d'une puissance 9 MW et une deuxième phase de 45 MW, afin de profiter d'incitatifs fiscaux accordés par le gouvernement fédéral. L'analyse environnementale d'Environnement Canada et l'émission de permis porteront-elles sur le projet d'aménagement du parc dans son ensemble ou sur chacune des phases du projet ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission